

L'honorable sir RICHARD SCOTT: Un ou deux de ces sénateurs redevront de l'argent au Sénat.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Oui, s'ils siègent plus longtemps. En ce moment, une somme de \$2,490 est chargée contre le sénateur Forger, \$2,500 contre le sénateur Wilson, et \$2,535 contre le sénateur Prowse. Lorsque l'honorable sénateur a pris son siège, il devait au pays une somme de \$5. Je demande si, en bonne vérité, le gouvernement veut que la loi soit ainsi interprétée?

L'honorable sir RICHARD SCOTT: Non.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Le greffier ne pouvait faire autrement que de suivre l'avis du ministre de la Justice et agir en conséquence; mais ce sont là les faits et j'ai pris la liberté de les exposer à la Chambre avant que les débats en fassent mention; et si le gouvernement juge à propos d'agir d'après ce que j'ai dit, il pourra faire les changements nécessaires. Ce n'est pas la première fois que j'appelle l'attention sur les bizarreries de la loi et sur l'injustice faites aux membres du Sénat. J'espère que mon honorable ami de Banff Springs (l'honorable M. Forger) lorsque le Parlement fermera, aura suffisamment de l'argent pour rembourser au gouvernement cette somme, bien qu'il ne l'aie pas reçue, pour payer l'honneur qu'il a reçu par son entrée dans le Sénat.

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Mon attention a été appelée, il y a un jour ou deux, sur les faits que l'honorable sénateur de Hastings a exposés devant la Chambre. Je ne veux pas critiquer les opinions exprimées par le département de la Justice, et je crois qu'une très haute cour de justice, la cour suprême des Etats-Unis, a posé le principe qui, j'en suis certain, sera suivi partout, qu'un peu de raisonnement doit servir à interpréter une loi qui ferait punir une personne d'avoir pris un siège dans cette Chambre. Comme aurait dit lord Elgin: "J'en doute". Aussitôt que je pourrai voir le ministre, je me propose de causer avec lui quelque temps, quand il aura un moment de loisir, pour tâcher de faire rembourser à mes honorables amis ce qu'ils ont perdu en acceptant

Hon. sir MACKENZIE BOWELL.

une position dans le Sénat. Il n'est pas toujours bon de nommer inopinément des sénateurs. Ils devraient être nommés entre deux sessions, ce qui ferait éviter de pareils ennuis. Quant aux trois sénateurs qui ont été nommés récemment, je crois pouvoir oser leur dire que leurs intérêts seront protégés en temps opportun.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Et l'on n'exigera pas d'eux la somme qui constitue le déficit?

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Leurs biens mobiliers ne seront pas saisis pour le montant qu'ils paraissent devoir au fonds consolidé.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Ils pourraient être dans la position de quelques amis de mon honorable ami, qui résidait dans la baie de Quinté. Ils pourraient triompher du gouvernement, si celui-ci faisait saisir leurs biens mobiliers.

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Dans ce cas-là, ils pourraient être dépouillés de leurs mandats. Je crois qu'ils sont à l'abri d'un pareil danger. Je suis très reconnaissant envers l'honorable sénateur d'avoir appelé l'attention sur cette question-là. Je n'avais pas oublié la chose; mais étant donné la besogne que j'ai à faire, j'ai été incapable de faire rédiger un nouveau bill, et il est évident qu'il faudrait être prudent et attentif pour empêcher des erreurs à l'avenir.

Comme il est six heures, le président lève la séance.

#### Reprise de la séance.

#### BILL RELATIF AU BUDGET.

#### PREMIERE, DEUXIEME ET TROISIEME LECTURES.

Un message est reçu de la Chambre des communes avec le bill (225) intitulé: "Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public pour les exercices financiers finissant respectivement le 31 mars 1911 et le 31 mars 1912.

Le bill est lu une première fois.

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT propose la deuxième lecture du bill.